

Date de clôture des inscriptions : le 25 août 2023

IMPORTANT : Non-membre contacter le club rvccb@rvccb.be ou par téléphone 02/217.56.30

En cas de panne de votre voiture d'avant-guerre avant le départ : vous pouvez participer avec toute autre voiture d'avant-guerre ou en voiture moderne (- de 15 ans) en prévenant l'organisateur de ce changement.

Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer **AVANT le 25 août 2023**. Par mail : rvccb@rvccb.be ou par courrier postal à Christian Wautier Avenue de la Paix 20 à 1420 Braine-L'Alleud
Virement des droits au plus tard 7 jours après inscription au compte RVCCB chez I.N.G. BE38 3101 4396 6072

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné..... prénom.....date de naissance

Adresse

n° tél./ Gsm :e-mail

n° de membre

participe à la **47^e RANDONNEE des 150 KM du HAIN – dimanche 3 septembre 2023**, avec ma voiture :

marquetype : année

plaquechâssis moteur

homologuée sous le n° ou en instance d'homologation au RVCCB.

Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à la présente randonnée. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessus est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation routière et à ses arrêtés royaux d'application. En cas de force majeure, l'organisateur autorise une voiture de remplacement correspondant aux critères du rallye.

J' inscris et verse ce jour

- pilote & copilote	:	150 €€
- pilote seul	:	80 €€
- accompagnant dans voiture ancienne	:	70 €€
- enfants de moins de 10 ans gratuit	:	0 €€
- non membre participation unique	:	30 €€
- non membre cotisant pour 2023 **	:	60 €€

Total :€
=====

** la cotisation annuelle donne droit aux courriers, aux Veteran Cancans, cotisation BEHVA .

Date

Signature

La signature n'est pas indispensable pour les inscriptions électroniques, le simple fait du renvoi de celle-ci et du paiement valent inscription et acceptation des règles régissant le rallye.